

Cercle Numismatique de Dombasle-sur-Meurthe

11^{ème} Bourse Numismatique et Salon des Collectionneurs

Monnaies et billets de banque, timbres, cartes postales,
vieux papiers, fèves, muselets, miniatures...

**Dimanche 10 janvier 2016
Dombasle-sur-Meurthe (54)**

Salle Polyvalente de 9H00 à 17H30

Renseignements

Philippe Grandpré

19 rue de Florainville, 54110 Dombasle-sur-Meurthe

Tél : 06 32 88 25 14 – Courriel : grandpre.philippe@neuf.fr

Conditions de participation et règlement

Tarifs et réservation de tables :

- Maximum de 8 mètres par exposant (7 euros le mètre linéaire), soit au choix :
 - ✓ table de 1,20 m x 0,80 m (8,50 euros)
 - ✓ table de 1,70 m x 0,80 m (12,00 euros)
- Toute réservation doit être accompagnée d'un chèque correspondant au montant des tables réservées et de la photocopie carte d'identité et/ou de la carte professionnelle.
- Vu la disposition de la salle et ses dimensions, le nombre d'exposants est limité et les demandes sont satisfaites dans l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription.
- Bancs et chaises sont fournis.

Renseignements pratiques :

- Un parking gratuit est à proximité de la salle.
- L'installation des exposants est prévue de 7H30 à 9H00.
- A votre arrivée, merci de vous présenter au point d'accueil.
- Un café offert à chaque exposant. Buvette avec petite restauration sur place.

Règlement :

1. Les participants sont tenus de respecter le présent règlement dans les articles suivants :
2. Les décisions du comité d'organisation sont irrévocables et sans appel.
3. L'association se réserve le droit de refuser ou d'expulser tout participant qui ne respecterait pas le présent règlement ou troublerait l'ordre au sein de la manifestation et ce, sans pouvoir demander une indemnisation.
4. Les emplacements sont définis sur des critères propres aux organisateurs, les exposants sont tenus d'accepter les emplacements qui leur sont alloués.
5. En cas d'absence ou de désistement non justifié d'un exposant, il ne sera effectué aucun remboursement sauf en cas de force majeure justifiée. Dans ce cas, la décision sera prise par le comité d'organisation du salon.
6. En cas de non respect de la législation ou pour tout litige de vol ou d'accident, l'association ne pourra être tenue pour responsable.
7. Chaque exposant est responsable de son matériel.
8. Chaque exposant s'engage, à son départ, à rendre l'espace qui lui a été alloué dans l'état de propreté où il l'a trouvé à son arrivée (merci de se munir de sac poubelle).
9. Chaque exposant est responsable des dommages causés au local, au matériel, ainsi qu'au tiers.
10. Il est formellement interdit d'afficher ou d'apposer tout objet sur les murs.
11. Les exposants sont tenus de rester présents à la bourse jusqu'à 17H00.

Bulletin de réservation - Bourse CND 2016

Date limite d'envoi 20 décembre 2015

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mobile :
Courriel :

Matériel présenté :

Monnaies et billets de banque Timbres Cartes postales
Fèves Miniatures Muselets Vieux papiers
Autres :

Réservation de tables (7 euros le mètre linéaire, maximum 8 mètres)

	Nombre	Prix par table	Total
Table 1,20 m		8,50 euros	
Table 1,70 m		12,00 euros	
		Total à régler	

Suggestions et demandes particulières

.....
.....
.....

Règlement par chèque à l'ordre du Cercle Numismatique de Dombasle.
A renvoyer accompagné du présent bulletin rempli, daté et signé et de la photocopie de la carte d'identité et/ou de la carte professionnelle à :
Philippe Grandpré, 19 rue de Florainville, 54110 Dombasle sur Meurthe
Tél : 06 32 88 25 14 – Courriel : grandpre.philippe@neuf.fr

Je, soussigné, reconnais avoir lu le règlement et en accepte ses conditions.

Nom Prénom :

A : le :

Signature

